

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Délibération n°2**

**Réunion du 23 avril 2026 à 20h00**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril, à vingt heures, le Centre Communal d'Action Sociale de Messery, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Frédéric RODRIGUES, Président.

Etaient présents : M. RODRIGUES Frédéric, Mme REYNAUD Nathalie, M. CHALABREYSSE Philippe, Mme BERT Nadia, Mme THORENS Elodie, M. GUEPPE Laurent, Mme CORSETTI Charlène, Mme DURET Valérie, Mme LANVERS Elisabeth, CHEVAUX Chantal, Mme BOCQUET Danielle, Mme CASALIS Nathalie, M. CARON Jean-Paul

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 12

Date de la convocation : 07/04/2026

Secrétaire de séance : Philippe Chalabreysse

**2 – Approbation du compte financier unique (CFU)**

Frédéric RODRIGUES rappelle que le Compte Financier Unique se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée. Le CFU répond à deux objectifs principaux :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le compte financier unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections. Le vote par le CCAS du compte financier unique (CFU) constitue l'arrêté des comptes. Frédéric RODRIGUES va présenter aux membres du CCAS les documents qui sont annexés à l'ordre du jour. Dans les séances où le compte financier unique du président est débattu, le CCAS élit son président, le président ne devant participer au vote.

Mme Nathalie Reynaud est désignée pour présider la séance.

CCAS (M57) - C.C.A.S. DE MESSERY - CFU - 2025

<b>I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 500,00	15 020,00	19 520,00
	Recettes réalisées (1)	B	4 500,00	15 637,20	20 137,20
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 000,00	28 436,36	33 436,36
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	17 049,26	17 049,26
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	4 500,00	-1 412,06	3 087,94
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	500,00	13 416,36	13 916,36
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	5 000,00	12 004,32	17 004,32
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	5 000,00	12 004,32	17 004,32

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ,  
**APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget du CCAS , dressé conjointement par le président et le comptable public,  
**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,  
**ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
 Philippe CHALABREYSSE



La Vice-Présidente de séance,  
 Nathalie REYNAUD


